Proséminaire d'histoire contemporaine :
Introduction à l'histoire suisse (19e-20e s.)

Maître-assistant Malik Mazbouri

Faculté de Lettres
Section d'histoire
Semestre d'été 2006

Naissance et croissance de la place financière suisse 1890-1945

Travail écrit

Saffia Shaukat

Index

Plan détaillé.....p.3

Travail écrit.....p.4

Bibliographie.....p.25

Plan détaillé

1. *Introduction*
   - **1.1. La place financière Suisse aujourd'hui.**
   - **1.2. Les enjeux : L'Etat, l'Industrie, les relations internationales.**
   - **1.3. La situation financière suisse à la fin du XIXème siècle.**
     - 1.3.1. Le développement économique
     - 1.3.2. Les acteurs de la place avant 1890

2. *1890-1914 : le processus de structuration et expansion interne de la place financière.*
   - **2.1. La place financière et son rapport avec l'industrie.**
     - 2.1.1. L'exemple des sociétés électriques : lien avec L'Allemagne.
     - 2.1.2. La nationalisation des chemins de fer
   - **2.2. Le processus de réorganisation**
     - 2.2.1. Les faiblesses de la place : satellisation française et multiplicité des établissements d'émission.
     - 2.2.2. Les associations corporatives
     - 2.2.3. Un point d'arrivée, un point de départ : la fondation de la BNS.

3. *Le tournant de la première guerre mondiale 1914-1918 et l'après guerre : affirmation d'un centre financier international.1920-1930.*
   - **3.1. L'état et l'inflation.**
     - 3.1.1. Préparation à la guerre : une politique immobiliste ?
     - 3.1.2 L'inflation
     - 3.1.3. Un enjeu politique
   - **3.2. Les rapports avec l'extérieur.**
     - 3.2.1. Les crédits de change et compensation pendant la guerre et les rapports avec l'Allemagne
     - 3.2.2. La réputation de stabilité et la participation aux jeux internationaux. La banque des règlements internationaux : quelle signification ?

4. *De la crise des années trente vers la seconde guerre mondiale. 1931-1945.*
   - **4.1. Les sociétés financières**
   - **4.2. Une intervention étatique souple.**
     - 4.2.1. La loi sur les banques.
     - 4.2.2. La dévaluation du franc suisse.
   - **4.3. Le déplacement des intérêts suisses.**
     - 4.3.1. Le krach des banques allemandes.
     - 4.3.2. Le blocage des avoirs suisses et les accords de Washington
     - 4.3.3. La délicate question des rapports avec le parti national-socialiste.

5. *En guise de conclusion : problématiques et approches.*

Travail écrit

1.Introduction

Afin de s'immerger dans le processus de naissance et croissance de la place financière suisse il serait utile, si possible, d'avoir à l'esprit le point d'arrivée de l'évolution de la place. Examiner son rôle, son importance dans le monde d'aujourd'hui peut en effet révéler quels phénomènes et quelles forces en jeu maintenant, ont une origine ancienne et quelles sont les nouveautés de la période dans laquelle nous vivons. Avant d'aborder cette évaluation (même si quelque peu superficielle) il est important de comprendre que signifie ce mot, qui aux profanes du milieu financier, peut apparaître très mystérieux qu'est la « place financière ». Seulement après je présenterai la problématique, c'est-à-dire les enjeux de la question pour passer au développement économique : condition essentielle de départ qui eut lieu avant la période envisagée.

1.1. Qu' est-ce qu'une place financière ? La place financière suisse aujourd'hui.

Une place est un lieu où se déroulent des transactions. Dans notre cas on est confrontés à des opérations de type financier. Les acteurs responsables de ces échanges sont différents : on trouve les bourses mais aussi les banques, les sociétés de financement[1], les assurances et les maisons de négoce international.[2] Mais depuis les années 90 on assiste à des mutations structurelles du secteur financier : le progrès technique (automatisations permettant le « real time ») avec une capacité d'adaptation et une flexibilité des acteurs de la place ont permis une évolution rapide et qui a porté à des « conglomérats financiers »[3]. Ce sont ces conglomérats qui résument en soi un processus de fusion, de disparition de lignes de partage nettes entre les différents secteurs. La concentration bancaire est avancée rapidement : le nombre de banques est passé de 495 en 1990 à 356 en 2002, en 1998 plus précisément on trouve deux des cinq Grandes Banques du 1946, à savoir, l'Union des banques suisses (UBS) et le Crédit suisse (CS) qui étaient responsables du 67% de l'ensemble des bilans bancaires. En général on voit que la part de l'ensemble du système financier au produit intérieur brut (16% en 1990) est occupé par la plupart par le secteur bancaire avec un 10,9% en 2000 (contre un 5,8% en 1990) [4].

Part des différents secteurs économiques à la création de valeurs en Suisse en 2000

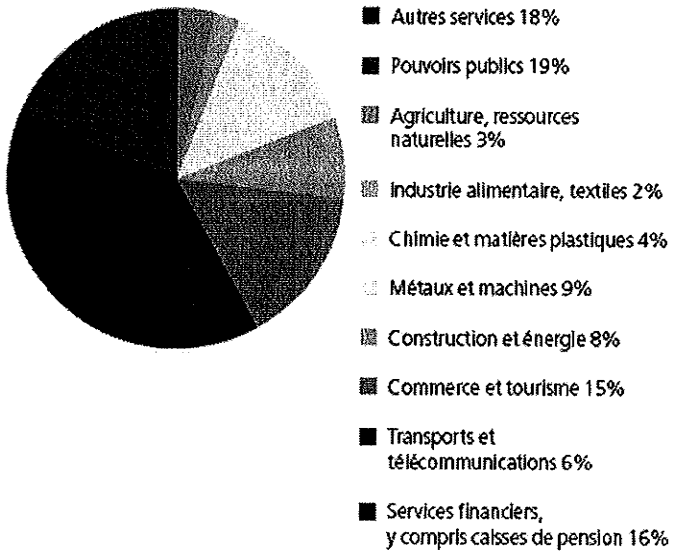

Source: OFS

[1] Voir « Glossaire technique ».
[2] Pour la définition de place financière voir Guex, Sébastien, Place financière, [Support électronique]. www.dhs.ch. 2005. Consulté le 21.03.2006.
[3] Expression tirée de [Auteur], La place financière suisse, [Support électronique], www.eda.admin.ch.
[4] Graphique tiré de www.eda.admin.ch.

Une autre variable à prendre en considération peut être le marché de l'emploi. Comme on peut voir du tableau le secteur financier se révèle de plus en plus important avec son 6.5% sur l'emploi total.

Emplois dans le secteur financier suisse (équivalents plein-temps)

Par segment:	1995	1998	2001
Banques et intermédiaires financiers[1]	116 793	112 855	125 581
Fiduciaires, réviseurs	24 968	28 082	31 233
Assurances	57 768	59 432	63 249
Total secteur financier	199 529	200 369	220 063
en % de l'emploi total	6,0%	6,2%	6,5%
En comparaison intersectorielle:			
Secteur tertiaire	2 021 950	2 026 235	2 152 880
Secteur secondaire	1 058 890	970 632	988 898
Secteur primaire[2]	242 500	234 250	226 000
Emploi total	3 323 340	3 231 117	3 367 778

Source : OFS ; [1] inclut les activités liés au crédit et la BNS ; [2] estimation par extrapolation.

A niveau international la Suisse joue un rôle d'intermédiaire spécialisé, de « plaque tournante », important à l'échelle mondiale, son activité à l'étranger étant digne d'être relevée. Les collaborateurs de la Suisse à l'étranger comptent 190.000 personnes et par rapport à l'étranger on constate que en 2001 le franc suisse est la cinquième monnaie la plus utilisée dans les négoces derrière le dollar, l'euro, le yen et la livre.

Les atouts de la place financière se placent surtout dans un marché ouvert et stable, et, dans le secret bancaire, inscrit formellement dans la loi du 1934 comme on le verra par la suite. D'autre part le secteur de la fiscalité joue un rôle décisif par rapport au développement et à la compétitivité de la place financière. En Suisse prévaut une charge fiscale pas trop lourde, découlant probablement de la concurrence intercantonale, qui permet un effet positif sur le marché de l'emploi et, plus en général, sur le niveau de la vie. En outre une main-d'oeuvre spécialisée avec la stabilité politique et un bon fonctionnement de la justice marquent le système suisse qui se retrouve dans une position très favorisée. En cours du travail on abordera ces conditions particulières de manière plus détaillée pour chercher à comprendre comment cette petite puissance financière a pu se constituer.

1.2. Les enjeux : L'Etat, l'Industrie et les relations internationales.

Pour comprendre le thème de la recherche trois axes de réflexion sont à tenir en considération : à savoir, l'état, l'industrie et les relations internationales. La naissance de la place, le développement du secteur tertiaire est en effet très étroitement lié à l'industrie, le pilier, quant au moins à l'origine, de chaque économie. C'est en effet l'industrie qui produit et nécessite des capitaux qui vont être

gérés, fournis, par les établissements bancaires avec lesquels elle va tisser un rapport d'interdépendance.

En même temps, comme chaque activité économique, les opérations financières sont soumises à une surveillance plus ou moins sévère de la part de la Confédération. L'Etat, expression de la population suisse a comme but celui de protéger l'économie nationale et donc la place financière, en adoptant une politique favorable au secteur tout en prenant garde à ce que le « bien » du pays reste le but de ses opérations, en évitant que le développement ne devienne un but en soi même et en prenant garde à ce que la loi soit respectée. Cet aspect du problème devient très intéressant quand on doit prendre en considération l'équilibre des forces sociales que l'état résume en lui-même. On verra que la politique financière de l'état est la résultante de différents intérêts qui vont se confronter dans le domaine.

Dernier point : les relations internationales. La Suisse n'est pas une petite île hors de tout contexte. Par rapport à la thématique on peut dire que l'activité économique avec l'étranger entre dans une ancienne tradition. Déjà au XIII siècle on peut situer la place de Genève qui, grâce à l'activité des banquiers privés italiens, acquiert un nom. Après l'émergence de la place de Lyon, Genève est abandonnée pour un temps: seulement en XVI commencera une véritable expansion qui va perdurer jusqu'à nos jours en présentant la place financière suisse comme un élément indispensable pour le monde. L'ancienne tradition de la gestion de fortune, avec les avantages comparatifs, a permis aux Suisses de se spécialiser et répondre ainsi à la concurrence des centres financiers accrue, dû à la phase de mutation.

Ces trois axes d'analyse vont conduire le déroulement du discours qui va suivre et représenter les étapes de chaque période chronologique : à savoir le processus de structuration et expansion interne (1890-1914), l'ouverture d'après guerre (1920) et la réponse à la crise des années trente.

1.3. La situation financière suisse du XIXème siècle.

1.3.1 Le développement économique

C'est seulement à la fin du XIX siècle qu'on peut parler d'une place financière suisse, mais cette émergence repose sur une condition indispensable : le développement économique. La phase d'industrialisation de la première moitié du XIX siècle sera donc très importante à présenter.

Si on observe la situation suisse de l'Ancien Régime on peut noter un « système économique dualiste »[5] si d'une part il y a une industrie moderne basée sur l'exportation, de l'autre le secteur intérieur est archaïque. La Suisse se présente comme un pays sans ressources premières si indispensables au développement, sans un accès à la mer et avec un territoire avare dans les cultures productives. Mais, comme Bergier le démontre, ces défections peuvent devenir des conditions stimulantes quand elles sont à l'origine d'une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Cette pauvreté de ressources stimule donc une ressource bien plus précieuse : la ressource humaine. En plus le haut niveau d'éducation du pays implique une bonne qualité de cette main d'œuvre qui va être employée dans l'industrie, secteur vers lequel la Suisse est, en raison d'une économie agricole faible, obligée de se tourner en se construisant une ancienne tradition dans le secteur.

Pour un pays de dimensions comme la Suisse le rapport avec l'extérieur devient crucial: le marché intérieur en effet se révèle trop étroit, et c'est justement la recherche de débouchés

[5] Citation de Micheal Bernegger, tiré de Bairoch Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles » in Bairoch Paul, Körner Martin, *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zürich : Chronos, 1990.

extérieures, une espèce de commerce extraverti, qui avec la portée des investissements étrangers et la population étrangère va permettre le succès économique. Cette ressource d'hommes et de femmes va être « exportée » en mesure de plus en plus croissante : entre 1800 et 1850 on peut compter environ 100.000 émigrants. La position de premier rang tenue par la Suisse dans le commerce extérieure est souligné par ce tableau. En 1880 la Suisse est le pays en tête en matière d'exportation par habitant et malgré le dépassement par la Belgique et après 1910 par le Danemark on voit que la valeur d'exportation par habitant qui était 2.4 fois celle de l'Europe en 1910 en a même augmenté à 2.8 en 1938.

Tableau 1: *Exportations par habitant (en dollars courants; moyennes annuelles triennales entourant l'année citée)*

	1840	1880	1910	1928	1938	1970	1987
Suisse	*18*	*50*	*60*	*101*	*72*	*820*	*7'680*
Quelques petits pays européens							
Belgique	7	43	85	108	86	1'060	9'780
Danemark	6	20	45	126	89	680	5'430
Portugal	4	5	6	6	7	100	1'225
Suède	4	13	28	69	74	840	6'100
Quelques grands pays européens industrialisés							
Allemagne	4	16	27	45	31	490	5'520
France	4	15	29	50	21	350	3'190
Royaume-Uni	10	30	48	77	48	320	2'670
Europe (-Russie)	*3*	*15*	*25*	*41*	*26*	*340*	*2'780*
Russie	1	3	7	3	1	55	380
Quelques autres pays développés							
Canada	10	16	34	140	77	790	4'420
Etats-Unis	7	16	19	43	24	210	1'460
Japon	–	1	6	12	8	185	2'220

Pour ce que concerne la répartition géographique de ces exportations on voit d'après Béatrice Veyrassat[6], qui si en 1845 l'outre-mer absorbait le 64% des exportations vers 1860, la situation est inverse car les industries d'exportation se retournent vers l'Europe « libérée » par l'abolition des «Corn Laws» (1846) et le traité entre France et Angleterre pour supprimer toutes les prohibitions.

Autre point fondamental du développement économique Suisse du XIX siècle est la « révolution ferroviaire », en effet malgré le retard dû aux conditions défavorables suisses, vers la moitié du siècle le réseau ferroviaire commence à se développer grâce à l'avancée de la technologie, elle aussi entraînant un effet stimulateur du système économique industriel. Une étape importante dans ce processus la centralisation du pouvoir se franchit en 1848 : la Suisse unie dans une Confédération n'est maintenant plus dans la situation de prendre des décisions économiques.

1.3.2. Les acteurs de la place financière avant 1890.

Au début du XIXème siècle l'industrie arrive à se débrouiller elle-même grâce au système d'autofinancement qui consiste dans l'utilisation d'une partie des revenus pour les besoins. Ces besoins d'investissement restent donc mesurés mais en même temps l'industrie (avec les banquiers privés) est responsable d'une exportation massive de capitaux et d'investissement dans les industries étrangères. L'argent donc n'irrigue pas le marché intérieur et ne stimule pas le système financier. Mais la situation change car deux besoins complémentaires surgissent : à savoir, la nécessité d'argent pour moderniser l'équipement qui est trop cher pour que les industries arrivent à se financier par eux-mêmes, et, la recherche d'un lieu ou placer les épargnes. Pour répondre à ces deux besoins on assiste à l'émergence des nouveaux types d'établissements :

[6] Citée par Bairoch in Bairoch Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles » in Bairoch Paul, Körner Martin, (1990).

près des établissements des banquiers privés, des caisses d'épargne et des banques cantonales qui vont encourager un développement économique à niveau régional. Cette évolution s'inscrit dans le contexte européen à la différence de l'absence d'une structure politique nationale puissante qui donc lutte efficacement contre la décentralisation. Avant 1848 le système financier était dominé par deux types d'établissements : les caisses d'épargne, plus introverses, et les établissements des banquiers privés tourné vers les affaires internationales. Ce système dualiste évolue donc d'après le développement de nouvelles branches de l'industrie, de la construction du réseau ferroviaire, grâce à une intensification des investissements. Dans la période précédant 1890, on trouve deux vagues de formation des banques commerciales et cantonales : la première (40-60) sous forme mixte (Vaud, 1845 ; Fribourg, 1850 ; Lucerne, 1859 ; Soleure, 1857; et une deuxième 70-85 (exclusivement étatiques). Ces établissements fonctionnaient comme instituts d'émission jusqu'à la création de la BNS. Ces établissements près des classes moyennes visent à défendre l'autonomie de chaque canton en stimulant la concurrence. La création de ces institutions, comme chaque action financière, peut être relié à un contexte politique déterminé : à savoir l'arrivée au pouvoir des libéraux et des radicaux qui veulent se libérer des aristocraties financières.[7]

Seulement après la fondation de la BNS on aura officiellement un cataloguement rationnel des différents établissements : à savoir, las banques cantonales, les grandes banques, les banques régionales et les caisses d'épargne, les banques de crédit, les autres banques, les sociétés financières, les filiales des banques étrangères et, enfin, le banques privées. Dans ce petit tableau on peut comparer l'évolution des Grandes Banques avec les Banques Cantonales[8] :

Table 16.5 *Share of total assets by categories of banks, Switzerland, 1880–1965 (in %)*

	1880	1913	1929	1935	1945	1955	1965
Big banks	12	27	41	21	28	31	40
Cantonal banks	28	38	36	40	45	40	36
All other banks	60	35	23	39	27	29	24

Source : Statistisches Jahrbuch der Schweiz, 1910ff.; Ritzmann, *Schweizer Banken*.

2. *1890-1914 : le processus de structuration et expansion interne de la place financière suisse.*

Dans les années qui précèdent la guerre, la place financière suisse se structure et le secteur bancaire se développe. Le lien avec l'industrie est ici fondamental, car il permet aux établissements bancaires de construire des réseaux à l'intérieur du pays. Les deux activités principales sont les opérations liées à l'électricité et au rachat des Chemins de fer de la part de l'Etat. Ces deux éléments vont permettre de souligner le rôle joué par l'Allemagne et l'importance en général de l'industrie pour le développement de la place. Par la suite il faudra aborder la question de la tutelle française par rapport aux faiblesses du système suisse qui nécessite une réorganisation : une réorganisation présentée par la fondation de la BNS mais aussi par les associations corporatives et l'émergence des Grandes Banques.

[7] Froidevaux, Yves, Banques cantonales, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. 2004. Consulté le 21.03.2006.

[8] Cassis, Y., Tanner, J., (Fabienne Debrunner), Finance and financiers in Switzerland, 1880-1960" in Cassis, Y., *Finance and Financiers in European History*, and Paris/Cambridge: Cambridge University Press, 1992, p. 298.

2.1. La place financière et son rapport avec l'industrie.

Entre 1890 et 1910 il y a un redoublement du volume global des importations et exportations, aussi le Produit National Brut augmente sensiblement. Ce phénomène, avec les grands investissements et l'expansion de l'industrie, avec ses nouveaux projets en général (construction des chemins de fer, sociétés électriques) créent un développement durable. Les récessions en 1900 et en 1910 ne ralentirent pas la croissance jusqu'en 1914, une croissance déterminée par un caractère extraverti à cause de la dépendance des marchés internationaux. Des nouveaux moyens financiers furent donc indespensables. Il est important à souligner l'évolution de la banque qui suit l'industrie helvétique vers la chimie, dont le centre devient Bâle, sous la forme de société anonyme, déjà adoptée par les assurances et les chemins de fer, (un exemple est l'introduction des actions à la Bourse de Bâle pour l'industrie Chimique).

2.1.1 L'exemple des sociétés électriques : le lien avec l'Allemagne.

A la fin du XIX siècle on est donc confronté à une surabondance de capitaux. Celle-ci va stimuler l'émergence de sociétés financières actives en particulier dans le domaine de l'électricité. Ce processus va se développer, particulièrement dans les années 1910-1914 et contribuera au succès de l'industrie suisse à l'étranger.[9] En 1895 on assiste à la fondation de l'Electrizitäts-Gesellschaft, une entreprise berlinoise qui fonde l'Elektrobank. Cette banque, plus précisément une société holding, devait financier la construction et l'exploitation des entreprises de l'électricité. Jusqu'à la première guerre mondiale elles investirent en Allemagne et en Italie, mais après le conflit et deux diminutions du capital, les investissements furent tournés vers la France et l'Espagne. Dans la même année la Société de banque Suisse participa à la fondation avec 1.5 million de francs. En plus les premiers jalons de la Société Suisse d'industrie Electrique furent posés à Bâle. Cette opération fut mise en place grâce aussi à l'Elektrizitäts-Gesellschaft Siemens &Halske A.G. de Berlin. A citer aussi la tentative vers d'une plus grande participation dans le domaine électrique de la part de la SBS à cause des négociations avec la S.A. Brown, Boveri & Cie pour la firme « Motor, Société anonyme pour l'électricité qui n'arrivèrent à aucune conclusion pour des questions de représentation jusqu'en 1910. C'est le rapide développement de l'électrotechnique et le besoin croissant de la part des industries de cette ressource énergétique qui stimulèrent les besoins de financement. Ce phénomène ne s'arrêtait pas à niveau national mais dépassait les Limites nationales : encore par rapport à la SBS on voit que la banque s'engage pour le financement d'usines électriques françaises. La question de l'électricité aura une autre impulsion dans les années vingt avec l'électrification des chemins de fer : à savoir 630 million de francs subdivisés en quatre emprunts de 1923 à 1924. Dans le contexte des sociétés liées à l'électricité on peut inscrire le fort lien entre la Suisse et l'Allemagne, pays avec lequel la Suisse a beaucoup d'affinités. Le secteur bancaire suisse a aidé à la concentration du secteur électrique en Allemagne. Il faut encore signaler le partenariat avec la Deutsche Bank et le Konzern de l'AEG. La particularité du lien Suisse -Allemagne s'exprime par le développement de groupes industrialo -bancaires qui entrent en concurrences avec les producteurs susses qui se confrontent avec un comportement pas assez nationaliste des milieux bancaires. On cherchera par conséquence à créer une force de contrepoids avec la France qui possède un marché plutôt ouvert dans le secteur, projet entrepris surtout par la

[9] Paquier, Serge, Sociétés de financement, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. 2005. Consulté le 21.03.2006.

Bankverein, le dernier arrivée dans ce champs (derrière Bâle et Zurich) en collaboration avec les producteurs suisses.

2.1.2 Nationalisation des chemins de fer.

A la fin de la période 1880-1890 on observe que la Confédération cherche à acquérir les actions des compagnies ferroviaires. Le financement du rachat des chemins de fer da la part de l'Etat va jouer un rôle fondamental pour l'avènement de la place financière suisse. Déjà en 1890 est fondée à Bale la banque Suisse des Chemins de Fer et à Lucerne la Banque Centrale des Chemins de Fer. Le but de la BSCF est de développer la construction d'un réseau dans les Grisons mais à cause de la votation du 1898 la société se tourne vers le domaine de l'électricité. En 1889 l'Etat acheta 38000 actions de chemin de fer de Jura Simplon en affaiblissant l'opposition à la nationalisation des chemins de fer en Suisse Romande. En 1891 le CF acheta 50000 actions de chemin de fer Central Suisse grâce à un contrat avec un consortium international de banques (il obtint l'autorisation de la part de l'Assemblé Fédérale). Mais toutes ces initiatives furent freinées par le refus du peuple à l'Egard du projet de loi sur la nationalisation. Mais avec la création d'une banque nationale le rachat des chemins de fer se révéla un des deux objets les plus importants de la politique fédérale des années 90. C'est en 1897 que le CF proposa officiellement le Rachat. La Bourse eut une réaction immédiate: les actions chutèrent avec les titres bancaires car les particuliers furent poussés à vendre leurs actions aux Grandes Banques. Seulement en 1898 le Rachat fut accepté par un vote populaire après une campagne mouvementée. Les chemins de fer fédéraux prirent la place des compagnies précédentes qui étaient soumises à une influence étrangère. Ce sont les banques et en particulier la SBS qui furent les responsables de la procuration des fonds pour le Rachat. Pour le Gothard le rachat se fit seulement en 1913 à cause de l'opposition de l'Allemagne et de l'Italie qui avaient subventionné l'entreprise. Le financement de ce secteur continua durant une cinquantaine d'années, mais finalement après avoir animé encore un peu la bourse, les actions des chemins de fer disparurent en laissant un vide qui fut rempli par des valeurs étrangères qui impliquaient une dépendance de l'étranger le la part de la bourse suisse (c'est le cas des actions de la Baltimore & Ohio RR Company, Pennsylavanie RR Company). En 1903 les chemins de fer occupèrent seulement le 10% du portfeuille -actions des banques alors que, avant la nationalisation cette valeur était de l'ordre de 30%.

2.2. Le processus de réorganisation

Le développement économique (production par habitant, exportations des marchandises mais aussi placement de capitaux à l'étranger) implique une croissance du système bancaire soutenue : on voit que le bilan de l'ensemble des banques quintuple de 1870-1900[10] , et que les «grandes banques» (comme nous le verrons mieux dans les paragraphes qui suivront) occupent une place de plus en plus importante.

C'est seulement à la fin du XIXeme siècle que on peut commencer à parler de place financière suisse. Le capitalisme suisse s'approche des niveaux des puissances européennes grâce à la

[10] Voir Guex S., *La Politique monétaire et financière de la confédération suisse 1900-1920*, Lausanne : Faculté des Lettres, 1992.

formation du capital financier.[11] Mais la situation, en 1890, est encore caractérisée par une tension entre le développement du capitalisme d'une part et l'archaïsme du système monétaire de l'autre. Une caractéristique de la Suisse est que les nombreux instituts d'émissions sont responsables d'une pluralité et d'une concurrence qui sont le facteurs de trois faiblesses du système suisse : à savoir la tutelle française et allemande, la «fragilité de la place financière suisse» et le ralentissement du mouvement de concentration du secteur bancaire. Un processus de réorganisation et concentration va répondre à ces faiblesses pour s'autonomiser par rapport à la France et à l'Allemagne. Voyons un peu plus dans le détail ces éléments, qui soulignent l'urgence du processus d'organisation qui suivra.

2.2.1. Les faiblesses de la place financière suisse en 1890.

Satellisation française

La Suisse dans le domaine financier et monétaire dépend de la France, par laquelle elle doit passer pour les paiements à l'étranger. Cette tutelle fut reconduite à l'entrée de la Suisse dans l'Union Monétaire Latine en 1865. Cette union, qui regroupait la France, l'Italie, la Belgique et la Grèce, permettait que les monnaies puissent circuler sur le territoire de l'Union. En réalité cet accord, auquel la Suisse participa suite aux pressions de la bourgeoisie (les frais de frappe pouvaient être évitées et la nécessité de capitaux pour la construction des réseaux ferroviaires rendirent les taux d'intérêt français bas à une condition favorable), rendit visible l'inégalité des rôles tenus par les pays car la circulation monétaire était dirigée par le FF.

A l'époque le FS reste toujours au-dessous de la parité avec la FF : cela dénote un phénomène inquiétant. Pourquoi le FF prime-t-il sur le FS ? En effet dans certains périodes particulières les entreprises, qui doivent faire des paiements à l'étranger pour notamment importer des matières premières dont la Suisse à une carence, sont obligées de se procurer des sommes importantes de devises. A cause de la conséquente baisse du FS les entreprises cherchent à changer leurs billets de banque en monnaie métallique. Les établissements d'émission helvétiques préfèrent donner de l'argent (les pays de l'Union Monétaire Latine sont des pays bimétallistes) pour tenir les faibles stocks d'or, réserve plus fiable. Le passage par la France est alors obligé car les pays en dehors de l'Union ne sont que monométallistes. En plus la multiplicité des instituts d'émission implique une âpre concurrence qui interdit une politique unifiée pour résoudre le problème.

Les conséquences de la primauté du FF se répercutent sur le capitalisme suisse : en premier lieu on assiste à un renchérissement des importations suisses, l'accroissement du déficit de la balance commerciale entraînant un renchérissement (en 1895 de 253 millions et déjà en 1905 de 411 millions) : ce qui se révèle un problème pour l'industrie d'exportation. L'autre conséquence affecte plus spécifiquement le secteur bancaire suisse. La faiblesse de la monnaie entrave avant tout la possibilité de conquérir des fortes positions sur la scène internationale. Elle fait aussi fuir les capitaux étrangers qui représentent une ressource essentielle pour les banques. Cette faiblesse est accrue par la compétition des instituts qui laissent l'espace à la France, cette dernière s'attribuant une part du marché suisse. En passant par l'intermédiaire français la dette à long terme de la Suisse en 1910 est de 1,5 milliards de francs.

Multiplicité des instituts

Mais la fragilité de la place est liée à la multiplicité des instituts. En effet à cause d'interpénétration dûe au développement dans le domaine financier, si un établissement est en crise celle-ci va se

[11] « l'interpénétration à un niveau élevé, du capital industriel et du capital bancaire»; Définition de Hilferding et complétée par Lenine citée par Guex, [1992], op.cit., p.21.

propager aux autres établissements en généralisant la crise. Il est intéressant de noter que la sécurité du système a un poids relatif pour attirer les capitaux par rapport à des atouts spécifiques que la place suisse possède : à savoir la neutralité politique, la stabilité sociopolitique et la législation favorable en matière fiscale. La fragilité en effet ne permet pas au pays d'exploiter ses atouts comme elle voudrait. Enfin le processus de concentration du secteur est ralenti encore à cause de ces plusieurs instituts d'émission (étant le reflet du fédéralisme helvétique) qui, en survivant, s'emparent d'une partie du marché des capitaux. Les grandes banques suisses ne sont donc pas assez puissantes pour rivaliser avec les grandes banques étrangères. Plus le capitalisme suisse se développe, plus ses traits archaïques deviennent un obstacle, c'est pour cette raison qu' un institut remplissant la tâche de « capitaliste collectif idéal » est nécessaire. La formation de la Banque Nationale Suisse va accélérer le processus de concentration.
Ici un petit tableau qui démontre la diminution du nombre des banques au cours du XXe s. :[12]

Table 16.1 *Changes in the numbers of banks, bank offices and total assets and liabilities, Switzerland, 1910–1960*

	1910	1920	1930	1940	1950	1960
Banks	449	378	362	335	325	319
Bank offices				1,051	1,311	1,519
Total assets (billion Sw. francs)	7.9	13.5	21.2	17.2	25.8	50.8
Total assets/bank (billion Sw. francs)	18	36	60	51	79	159

Source: Statistisches Jahrbuch der Schweiz, 1910ff.

2.2.2. Les associations corporatives.

La formation de la BNS s'inscrit pourtant dans un contexte plus large de modernisation pour se libérer de la tutelle étrangère. Voyons les étapes principales. En 1897 est fondé le Cartel des Banques Suisses qui regroupe à l'origine le CS, la SBS, et l'Union Financière de Genève. Le but du cartel est celui de s'occuper en commun des émissions publiques, qui, à la fin du siècle deviennent de plus en plus importantes surtout si l'on pense au Rachat des chemin de fer (1897 : le peuple suisse vote enfin favorablement) et à l'ingérence française (1897 : le CF choisit l'offre d'un groupe de banques françaises pour l'émission d'un emprunt de 24 millions).

L'ouverture d'une filiale de la SBS à Londres est une autre étape à relever : c'est la première filiale durable à l'étranger.

Pour répondre à la concurrence que le Cartel mène en défaveur des instituts cantonaux en 1907, ces derniers s'unissent sous le nom de l'Union des Banques Cantonales Suisses. La concurrence acharnée de ces deux établissements est encore une fois bénéfique à la France et, de plus, les banques se contentent de commissions faibles. Cette situation tragique aboutira dans la formation, en 1911, au Syndicat d'Emission des Banques Suisses, comme union du Cartel et de l'Union. Dès maintenant la participation aux emprunts public sera commune : une immédiate hausse des commissions[13] répondit à la nouvelle situation monopolistique. L'aboutissement du processus de

[12] Cassis, Y., Tanner, J., (Fabienne Debrunner), Finance and financiers in Switzerland, 1880-1960" in Cassis, Y., (1992), p.296.
[13] De l'1% entre 1908 et 1911 elles passent à 1.4% en 1912 et à 1,9 en 1913. Chiffres tirées de Guex, S. (1992), pag 37.

structuration du capital helvétique de ces étapes est, en 1912, la fondation de l'Association Suisse des Banquiers pour faire front surtout à la crise née dans les Etats-Unis en 1907-1908 qui va entraîner, avec le phénomène de la concurrence, l'effondrement de quelques instituts. Dans le cadre d'une volonté d'intervention de plus en plus marquée de l'état pour réglementer l'activité bancaire, les banques préfèrent fonder une association corporative qui s'autolimite et qui devrait rendre donc l'intervention de l'Etat inutile. L'ASB, le poids des grandes banques étant majeur par rapport à celui des établissements cantonaux, aura comme tâches celle de contrôler la concurrence et de discuter les projets de loi. Comme l'industrie (USCI) et la petite bourgeoisie (USAM) aussi les milieux bancaires se donnent aussi un instrument pour défendre leurs intérêts.

Les Grandes Banques

Le poids important dans ces associations est recouvert par les Grandes Banques, établissements qui appartiennent au Cartel (premier critère) et qui possèdent une taille importante et des activités considérables (deuxième critère).En 1906 on reconnaît neuf établissements qui en 1913 vont devenir sept selon le processus de concentration. A signaler les fusions et les achats de la Société de Banques Suisses et du Crédit Suisse. Le contexte de cet essor est toujours celui d'une internationalisation des affaires et une industrialisation importante. La grande industrie d'exportation va en effet stimuler l'expansion des Grandes Banques. A travers les comptes courants, qui expriment les anciens liens entre les banques et la grande industrie, on peut suivre le mouvement de croissance de ces établissements.

Voilà un tableau qui montre l'évolution des poids des différents établissements bancaires :[14]

Tableau 5: Nombre et sommes aux bilans des principaux groupes de banques en 1900, 1906 et 1913 (en millions de FS constants de 1913)[2]

	1900			1906			1913			1900 à 1913	
	Nombre	Somme des bilans		Nombre	Somme des bilans		Nombre	Somme des bilans		Progression des bilans	Evolution de la part des bilans à la somme des bilans
	1	2		3	4		5	6		7	8
		Absolu	%		Absolu	%		Absolu	%		
Banques Cantonales	25	1'895	35	25	2'492	34	26	3'463	38	83%	9%
Grandes Banques	*6*	*812*	*15*	*6*	*1'501*	*20*	7	*2'487*	*27*	206%	80%
Banques Hypothécaires	76	1'076	20	80	1'356	18	67	1'311	14	22%	-30%
Autres Banques Locales	143	965	18	158	1'334	18	146	1'206	13	38%	-28%
Caisses d'Epargne	182	606	11	183	702	10	165	763	8	16%	-27%
Total	432	5'354	100	452	7'386	100	411	9'230	100		

Source: Ritzmann Franz (1973), Tabelle I.

2.2.3. Un point d'arrivée, un point de départ : la fondation de la BNS en 1907.

Naturellement l'étape fondamentale du processus de réorganisation du secteur est la fondation de la Banque Nationale Suisse : « le capitaliste collectif idéal». En effet les capitaux sont pris dans une spirale de mécanismes de profit que détruisent les conditions de leur même existence. La tâche de l'Etat est donc celle de garantir les conditions de productions et de protéger l'ordre social en

[14] Mazbouri, M., *L'émergence de la place financière Suisse1890-1913. Itinéraire d'un grand banquier*, Lausanne : Faculté des lettres, 2003, p.155.

évitant les comportements excessifs de la bourgeoisie, en protégeant donc les intérêts plus généraux du capital. Pour faire cela l'Etat a besoin d'une certaine autonomie : condition indispensable pour préserver sa légitimité. La première chose à faire pour assurer le capitalisme helvétique se révéla être celle de substituer les 36 instituts d'émission par un établissement unique : à savoir, la BNS, autonomisée par rapport aux capitaux individuels. Les tâches de l'institut étaient celles de soutenir les capitaux dans la concurrence internationale, assurer une circulation des moyens de paiements mais an même temps de maintenir la monnaie en parité et les taux d'escompte stables, et finalement être la banque des banques dans les moments de crises. Suivons une partie du discours de Robert Comtesse lors d'une assemblée des actionnaires de la BNS :

«Elle [la BNS] devra fonctionner comme régulateur suprême et désintéressé, ouvrant ou fermant l'écluse pour régler les mouvements de la circulation au niveau des besoins [...]. Elle devra toujours avoir l'intérêt public du pays comme le premier mobile de ses déterminations et ne jamais oublier que le monopole [d'émission des billets de banque] qui lui a été concédé l'a été non pas dans le but d'arriver à réaliser de très grands bénéfices mais avant tout dans le but supérieur de faire profiter le public tout entier [...] des bienfaits d'une bonne circulation fiduciaire et de tout ce qui pourra favoriser le développement de l'escompte commercial.»[15]

Il est important de souligner que la BNS reste au début un établissement mixte, le caractère privé se trouvant dans sa forme de société anonyme par actions et les organes étatiques s'abstenant d'une ingérence directe. Sa fonction paraétatique s'exprime par la loi qui définit les opérations, en plus, le 40% du capital provient directement des cantons et le 20% des anciennes banques d'émission qui sont surtout des banques cantonales. Cela signifie que la majorité des fonds est d'origine étatique, et, en plus, c'est le CF qui élit la majorité des membres de la direction de la banque. Cette composante privée permet de préserver l'idéologie libérale, la seule qui garantit une efficacité économique. En plus, l'indépendance par rapport à l'Etat implique une autonomie par rapport aux pressions des couches non capitalistes (elles sont en train de s'organiser : 1888 fondation du parti socialiste suisse, 1880 Union Syndical suisse) qui contraignaient l'Etat sur une voie de mesures sociales. Avec la séparation de la Banque Centrale de l'Etat on assiste donc à une dépolitisation des fonctions étatiques. La fondation de la BNS se révèle être le symbole du processus de concentration des composantes du secteur bancaire et l'expression d'une volonté politique précise, à savoir une nécessité d'autonomie par rapport aux forces sociales en jeu.

3. *Le tournant de la première guerre mondiale 1914-1918 et l'après guerre : affirmation d'un centre financier international.1920-1930.*

La première guerre mondiale va être un tournant essentiel. La place financière Suisse ne participera pas directement et profitera, en dépit des nombreuses difficultés causées pas le conflit (l'inflation par exemple), de l'espace laissé libre par les belligérants à cause de la déstabilisation monétaire et politique. . L'autonomie recherchée dans les décennies qui précèdent la guerre va être vraiment gagnée avec le conflit en rendant le service de protéger et fournir au même temps des capitaux. ce premier point nous montrera quelle a été la stratégie de l'Etat pour répondre à la crise de la guerre et sortir du conflit avec une monnaie forte et une situation interne stable, seulement

[15] Robert Comtesse cité par Guex, S., La *Politique monétaire et financière de la confédération suisse 1900-1920*, Lausanne : Faculté des Lettres, 1992.

après on va analyser les activités plus significatives par rapport aux opérations internationales qui vont placer la Suisse dans une position spécifique dans l'espace financier. On commence à voir que certains atouts spécifiques de la place financière se mettent en place, à savoir, la stabilité du franc suisse rattaché à l'or et disponible à tous les belligérants sans distinction et une neutralité liée à un libéralisme interne qui évite une ingérence trop marquée de l'Etat. En plus il est utile de relever que le premier conflit permet au pays d'acquérir une expérience, qui jusqu'au là était inexistante, expérience qui va être une précieuse ressource pendant le deuxième conflit.

3.1. L'état et inflation.

3.1.1. Une politique immobiliste : la préparation à la guerre.[16]

Dans les années précédant directement la guerre, la politique monétaire et financière de l'état bien qu'elle soit caractérisée par une inquiétude par rapport à la précarité de l'équilibre budgétaire, se révèle absente de mesures nouvelles et efficaces. La politique fédérale financière d'avant guerre et pendant la guerre elle-même, ne va pas trouver de nouvelles recettes. Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène, d'une part le fédéralisme helvétique qui implique un poids de l'état centrale faible. Ceci se reflète par exemple dans le fait que les impôts plus productifs, à savoirs les directes, vont aux cantons. Après le Sonderbund en effet, la bourgeoisie libérale a préféré chercher un compromis et ne pas écraser les fédéralistes (présence des deux chambres avec les mêmes compétences). Deuxièmement, à niveau cantonal le contrôle des transferts de richesse entre classes sociales (élément déstabilisateur de l'équilibre) est meilleur. La seconde raison de cet immobilisme est dûe à la méfiance envers les referendum de la part de la population, méfiance donc utilisée politiquement. Déjà en 1910 la seule mesure que l'Etat prend pour répondre aux problèmes de budget est une modération des dépenses, mesure qui va se révéler un échec. Mais axer la politique budgétaire sur les tarifs douaniers, malgré le risque pour l'industrie d'exportation (augmentation du coût de la vie, précarité de la population ouvrière) est avantageux pour les classes dirigeantes qui ne doivent pas se confronter à une résistance fiscale, et une montée du mouvement ouvrier. La politique financière est imbriquée avec celle douanière. Ce sont en effets les intérêts économiques avec les intérêts politiques qui mènent à l'inertie.

Cette inertie va se révéler aussi dans la préparation à la première guerre mondiale, basée sur la mise en sécurité des liquidités et la création d'autres moyens financiers. Pour la confédération c'est la première fois qu'elle est confrontée au phénomène d'inflation et à ses conséquences : préserver les réserves d'or et financer les dépenses de guerre en recourant au trésor de la BNS ne sera pas suffisant. Aucune mesure d'ordre fiscal fut prise, elle est en effet prise en considération comme possibilité lointaine laissant la préférence aux emprunts, et malgré l'influence remarquable du capitalisme suisse, on doit le rappeler, celui –ci a une base fragile caractérisée par l'absence de ressources, d'accès à la mer et de colonies ; le stock va seulement en partie compenser ces faiblesses.

---

[16] Voir Guex S., *La Politique monétaire et financière de la confédération suisse 1900-1920*, Lausanne : Faculté des Lettres, 1992

3.1.2.L'inflation

Pendant et après la guerre l'Etat devra donc faire face à un phénomène typique des périodes de crise internationale : l'inflation. L'inflation est un phénomène complexe qui entraîne des facteurs économiques, sociaux, politiques, militaires. La première guerre mondiale, une guerre totale, implique une réorganisation de l'ensemble de la société par rapport à des nécessités nouvelles. Sur le front extérieur on est témoin du « Blocus » : tous les pays vont en effet réorienter leurs flux productifs vers la défense nationale. Aussi la Suisse va agir par un rationnement des biens, un contrôle d'un commerce extérieur, une répartition attentive des matières premières, un contrôle des prix. En général il va utiliser trois moyens pour combattre ces haussements de prix : les impôts, les emprunts et le crédit de la BNS. L'inflation peut être causée par un manque de biens, donc par un excédent de la demande par rapport à l'offre. Cet excédent a deux côtés, à savoir l'un productif et l'autre monétaire. Le premier est causé par une contraction de la production découlant d'une baisse de la productivité, à cause de la mobilisation de la main d'œuvre, et par la reconversion des entreprises aux buts à une économie complètement bouleversée par le conflit. Par contre la demande monétaire ne diminue pas, du moins très peu. En effet si l'offre de biens civils diminue la demande ne suit pas cette tendance. L'Etat cherchera à agir sur la demande en prélevant la part excédentaire du pouvoir d'achat sur le marché de la production civile. Cette opération est si caractéristique que Holtferich utilise ce phénomène pour donner une définition de la politique financière de l'Etat, à savoir comme «transfert à l'Etat belligérant d'un certain volume de pouvoir d'achat à disposition des ménages et entreprises privés». Les conséquences de l'inflation est surtout la déstabilisation de la vie économique intérieure et des relations monétaires internationales sur l'effondrement de l'étalon d'or qui va entraîner des variations des cours de change. L'inflation est dangereuse car elle ne tient pas en considération sa propre distribution entre les différentes classes sociales mais peut être quand même utilisée par les classes dominantes comme un impôt indirect qui n'entraîne pas de conflit politique et donc on est confrontés avec une mise en question de la légitimité de la domination, cet élément favorise la stabilité politique : qualité qui va attirer les capitaux des pays belligérants en fuite.

3.1.3. Enjeu politique

Après la guerre on assiste à une radicalisation croissante des salariés, radicalisation qui va aboutir à la grève générale de 1918. Mais les milieux dirigeants vont déjà en 1919 reprendre confiance. En 1920 une nouvelle crise économique émbranle le monde capitaliste et une remédiation à une action politique internationale devient nécessaire pour stabiliser la situation. Dès le début de la guerre jusqu'en 1920 les dépenses étatiques augmentent à cause des impératifs de la défense nationale. Durant la guerre on trouve un bouleversement du régime fiscale (deux impôts de guerre imposées entre 1916 et 1920) qui reste tout de même temporaire. Rapidement on peut dire que malgré les troubles dans le secteur monétaire et financier on ne trouve pas de modification structurelles.

En 1920 l'Etat doit répondre à une crise économique brutale. Enfin la bourgeoisie s'appuie comme toujours sur l'idée d'une augmentation des tarifs douanier pour la couverture du déficit. Finalement en 1924 on arrive à une situation d'équilibre.

Enfin on peut dire que malgré la déstabilisation due à la guerre sur le plan monétaire mais aussi politique avec la poussée du mouvement ouvrier et les classes dominantes sur la défensive il n'y a pas de changements importants dans la politique fédérale. Les bourgeois ont su faire des concessions qui ont paralysé l'adversaire et le conflit entre capital bancaire et industriel n'a pas débouché sur de graves antagonismes à cause de l'interpénétration entre les deux types de

capitaux. Les banques ont fourni des importants capitaux à une industrie d'exportation de haute qualité, la similarité des intérêts a porté à un puissant capital financier. Les milieux dirigeants suisses ont réussi à maintenir l'immobilisme de la politique financière pour démontrer la stabilité politique du pays. Comme a été dit avant, la Suisse, pays neutre ouvert à tous les pays, devient le lieu privilégié pour fuir l'inflation. Le FS se consolide, la fiscalité est complaisante et le pays est un modèle de stabilité politique.

3.3. Les rapports avec l'extérieur.

.

3.3.1. Les crédits de change et compensation pendant la guerre et les rapports avec L'Allemagne.

C'est pendant la guerre et dans l'après-guerre que la Suisse s'ouvre aux jeux internationaux. Les belligérants ont besoin d'une place sûre pour leurs capitaux. Pour la première fois il y un renversement de la balance par rapport à la France et à l'Allemagne. La Suisse en échange de concessions économiques, de débouchés pour son industrie d'exportation de biens de luxe, va accorder des facilités de paiements et des crédits aux belligérants. Le service que la Suisse peut offrir en matière financière va devenir la seule arme pour se protéger dans une Europe secouée par le conflit. Ces opérations ne vont pas être menées par l'Etat lui-même mais par des organisations semi privées. C'est le cas de deux établissement fondés respectivement en 1917 et 1918, à savoir : la **Centrale des Charbons** la **Société Financière Suisse**. Ces deux organisations semi-publiques vont avoir un rôle décisif pour le financement des crédits de change et de compensation (de plus en plus une arme diplomatique) crédits accordés par la Suisse aux pays belligérants à des taux d'intérêt supérieurs en consentant donc des profits considérables. Ces crédits libellés en FS vont donner une bonne garantie et vont être remboursés entièrement. En 1916 la Suisse donne 50 millions de FS à la France et à l'Allemagne. Le pays doit rester attentif à une équivalence de l'assignation de ces crédits pour maintenir sa neutralité. En réalité les contacts avec l'Allemagne sont plus naturels, voir très anciens, les contacts avec les alliés sont surtout à voir comme une réponse pour maintenir un équilibre. En général on voit que la Suisse avait des engagements énormes avec l'Allemagne. Ici le tableau des actifs placés en Allemagne par le CS entre 1925 et 1933[17] :

Tableau 3.1: **Actifs placés en Allemagne par le CS 1925-1933 (en millions de francs courants au 31 décembre)**

	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933
Total (siège central et succursales)	*1	*1	*1	*1	370,0	*1	343,0	288,0	292,1
Engagements siège central*2	83,7	209,2	249,1	298,8	306,3	424,1	332,5	280,2	244,1
– dont banques débitrices à vue et à terme du siège central	47,4	132,8	115,7	131,5	109,5	167,7	82,8	75,4	62,2
– dont débiteurs en comptes courants du siège central	36,3	72,2	131,2	159,1	190,6	220,1	179,2	150,9	138,2
Engagements allemands du siège central en % du bilan	10%	20%	22%	22%	20%	24%	23%	21%	20%
Engagements allemands du CS en % du bilan	*1	*1	*1	*1	24%	*1	27%	22%	24%

*1 Pas de données.
*2 Non compris les effets.

Sources: Archives CSG, fonds CS, 13.116.201.308, Diverse Statistiken für die Generaldirektion erstellt; 02.102.201.302, PV du CA du CS, 31.1.1930. Jöhr, *Kreditanstalt*, 1956, pp. 528-529.

[17] Voir Perrenoud M., Lopez R., Adank F., Baumann J., Cortaz A., Peters S., *La place financière suisse à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Zürich : Chronos 2002, pag 207.

3.2.2 La fondation de la BRI. Quelle signification?

En 1930 à Bâle est fondée la première institution financière internationale. La Suisse devient un lieu neutre ou les différentes puissances trouvent un accord. La banque n'est naturellement pas soumise aux lois fédérales et possède des privilèges fiscaux et administratifs. La banque fut fondée pour suivre les opérations liées au plan Young, (à savoir le plan qui organisait les réparations allemandes d'une part et, naturellement, promouvait la coordination entre les différentes banques centrales pour améliorer l'efficacité du système monétaire international). Ce sont encore ces banques centrales qui ont fondé et dirigent la banque. La fondation de cet établissement révèle l'importance à la fin des années vingt que la place financière suisse a acquise. Avec les taux d'intérêts plus bas qu'à l'étranger les exportations apportent beaucoup de profit et elles se multiplient. Elle est reconnue comme point de rencontre neutral dans la scène internationale : on commence a voir que le rôle de plaque tournante au sein de la division de travail des places financières se définit. Le savoir faire discret des banquiers suisses avec un réseau de sociétés financières étendu à travers le monde ont permis une fructification des capitaux considérable. Pour avoir une idée de la répartition des capitaux dans tout le monde un autre tableau :[18]

[18] Perrenoud, M., Lopez, R., Adank, F., Baumann, J., Cortaz, A., Peters, S., *La place financière suisse à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Zürich : Chronos 2002. p. 106.

Tableau 1.12: Actifs des banques placés à l'étranger 1939-1945 (en millions de francs courants, au 31 décembre)

Pays*1	1939	1942	*21945
France	104,4	86,7	72,3
Italie	51,8	87,1	9,8
Liechtenstein	3,9	2,6	2,6
Belgique	21,6	9,4	14,8
Luxembourg	36,8	0,1	0,9
Pays-Bas	63,5	3,9	16,2
Grande-Bretagne et Irlande	162,5	98,4	167,1
Allemagne	228,3	177,6	42,6
Autriche	–	–	0,2
Danemark	3,6	0,2	1,6
Suède	4,1	4,9	5,0
Norvège	1,3	0,7	2,0
Finlande	0,2	0,1	0
Tchécoslovaquie	0,9	0,5	0,7
Slovaquie	0	0,1	0
Hongrie	43,6	25,4	10,8
Pologne	10,3	2,3	2,6
Anciens Etats baltiques	0,1	0	0
Russie	-	0,8	0
Yougoslavie	25,5	19,6	13,7
Roumanie	2,0	0,6	0
Bulgarie	2,5	0,3	0,2
Grèce	0,2	0,1	0,1
Espagne	34,5	2,0	4,0
Portugal	2,0	9,2	3,5
Etats-Unis	728,0	445,2	698,2
Canada	8,7	20,2	28,8
Argentine	22,6	38,4	44,5
Brésil	0,9	1,8	2,9
Chili	3,7	0,2	0,9
Egypte	5,9	3,7	4,6
Turquie	0,7	1,3	1,1
Chine	0,2	0	0,1
Japon	0,3	4,2	0,3
Autres pays	9,6	13,6	13,6
Total	*1 584,2*	*1 061,2*	*1 165,7*

*1 La BNS a élargi cette liste au fur et à mesure. Les données manquantes concernant des pays qui n'y figuraient pas d'emblée sont signalées par une marque (-). Les sommes nulles sont quant à elles indiquées par zéro.
*2 Sans la BF ni la BCB.

Source: Archives BNS, «Auslandanlagen und Auslandverpflichtungen der Banken 1939-1949», Zusammenstellung per Ende 1945, tableau 3 («Die vier Bankengruppen zusammen», «Guthaben auf das Ausland 1937-1945»).

4. De la crise des années trente vers la seconde guerre mondiale. 1931-1945.

4.1. Sociétés financières

La Suisse va rencontrer la crise bien préparée et dans cette période elle va consolider sa place financière. On peut souligner quatre processus qui jouent dans cette période : comme dans le premier conflit, la Suisse va rendre service à tous les belligérants. La neutralité va laisser toutes les possibilités ouvertes et le pays devra bien jouer cette carte en attendant le moment de la «redistribution des cartes». Le processus de concentration procède et fait disparaître des établissements en consolidant des autres, à savoir les trois plus grandes banques. L'Etat va être attentif à favoriser l'afflux des capitaux pour maintenir le flux des capitaux étrangers vers la Suisse et donc son rôle d'intermédiaire, en effet dès 1931 les pays touchés par la crise vont immobiliser leurs capitaux. L'Etat va donc assumer des risques que les banques ne peuvent pas s'assumer. Dans ce cadre on trouve l'analyse de la réponse au krach des banques allemandes. Autre point :

l'implantation des banques aux Etats-Unis. En 1941 les Etats-Unis vont bloquer les avoirs suisses en contraignant les banquiers suisses à la prudence.
On va terminer avec le rapport des banquiers suisses et avec les intérêts national socialistes. Pendant la crise des années trente la Suisse maintient sa fonction de plaque tournante. En effet sa tâche consistait à améliorer les afflux des capitaux étrangers et réduire les engagements non rentables, à savoir la volonté d'importer à nouveau les capitaux placés en Allemagne. La Suisse avait des engagements énormes avec l'Allemagne comme on a vu avec le tableau des actifs placés en Allemagne par le CS entre 1925 et 1933.

En outre on devait contrôler les flux des capitaux étrangers placés à court terme : la si dite « hot money » qui pouvait se considérer comme un élément très déstabilisant de l'équilibre financier. Le commerce de l'or et des devises était encore ouvert (la Suisse n'introduisit pas le contrôle des changes), la gestion de fortune resta fleurissante, à ce propos est important de noter les activités des sociétés de financement et des « holdings », qui ont pour but celui de gérer les capitaux sans pouvoir remonter le propriétaire.

Un exemple de ces opérations est donné par la Non Ferrum, une société de financement des mines en Prusse et en Silésie fondée en 1929 à Zürich. Dans cette société se concentrent différents acteurs et leurs respectifs capitaux, à savoir, les capitaux de la société américaine Anaconda, mais aussi de différentes banques suisses comme L'UBS, la plus importante dans ce cas, et de la société Erzag qui s'intégra seulement en 1937. La société devint le principal fournisseur de zinc mais en 1940 elle fut inscrite sur les listes noires anglaises et américaines : le directeur Schulte obtint en suisse le statut de réfugié politique. Enfin on peut dire que la relation entre la société et l'UBS est un exemple de le rôle des banques suisses comme « point nodal de la circulation » des capitaux.

4.2 Une intervention étatique souple

4.2.1 La loi sur les banques

En 1930 on voit que l'Etat est contraint à intervenir afin de préserver des établissements bancaires de l'effondrement. Un exemple d'aide de type financier sont les 100 millions apportés à la BPS. Malgré ses efforts 8 banques font faillite. La BCB est absorbée par la SBS et la BF par l'UBS. Dans l'ensemble des affaires on assiste à un recul et à des pertes en général (1,4 millions de perte), et c'est sur la gestion de fortune que les banques vont s'appuyer. En 1934 l'Etat va finalement aboutir à une loi sur les banques qui va renforcer et officialiser l'essentiel secret bancaire, axe dans la manche du système financier suisse, et instituer une commission fédérale des banques.

L'intervention étatique va se développer aussi dans une autre direction : à savoir, à travers l'immission d' organismes paraétatiques (OSC) pour gérer le blocage des avoirs étrangers mené par une restriction de transfert. Les négociations bilatérales prendront le nom d'accords de Clearing. Le problème de l'office de compensation sera d'identifier les intérêts des étrangers (allemands) camouflés par les banques suisses.

Avec la loi sur les banques une commission fédérale va être fondée, elle aura comme but de faire éviter aux banques des engagements trop risqués mais aussi de contrôler que les liquidités restent suffisantes tout en agissant discrètement. Le CFB est en effet une institution indépendante, une personnalité de confiance du milieu financier et donc pas tout à fait une section directe de l'administration. En pratique la commission peut exiger les rapports des réviseurs. En réalité on voit que les compétences du CFB sont dérisoires par rapport à la complexité de la place financière. Cette fondation se révèle donc plus un geste politique qu' effectivement pratique.

D'autre part le contrôle s'accroît grâce aux associations professionnelles face aux autorités politiques qui interviennent sur la politique financière de manière encore discrète. Leur mission consistera surtout faire apparaître le milieu financier comme un pilier central de l'économie suisse contre un «Vorort» très puissant, très bien organisé qui tend à imposer son choix lors d'une négociation.

4.2.2. La dévaluation du franc suisse.

La caractéristique de la politique suisse en matière financière a été son rattachement à l'étalon-or. En effet seulement en 1936 la Confédération va dévaluer sa devise. Les banques en accord avec les autorités monétaires défendaient le maintien de la parité car une monnaie stable était un des premiers facteurs de la réputation de la place financière suisse. Contre l'association pour une « monnaie franche », en 1933 est fondée « l'Association pour une monnaie saine » : initiative de la BNS, symbole de l'autorité monétaire, et jointe par l'ASB. Autre manifestation de proteste est le « comité international contre la répudiation de la clause or » qui avait comme but celui de critiquer par une action diplomatique mais aussi juridique l'administration américaine qui venait de dévaluer le dollar en mai 1933. Mais l'aspect le plus intéressant du problème est au niveau du conflit social. En effet ce choix souffert implique aussi des problèmes politiques et sociaux : à savoir l'idéologie di consensus unifia parti gouvernemental et dirigeant des banques contre le danger du mouvement ouvrier qui atteignit son apogée en 1935. Mais les dirigeants du mouvement ouvrier adoptèrent une attitude consensuelle en se rapprochant des positions de la majorité. En accord avec les espoirs des milieux d'affaires, cette modération alla renforcer la stabilité du pays. En 1936 la dévaluation fut donc elle aussi entourée par ce consensus, aussi par les banques qui avaient eu le temps de s'organiser, la SBS par exemple utilisa sono siège de Londres pour maintenir son stock d'or et la dévaluation permit des bénéfices.

Les conséquences de la dévaluation furent importantes. Plusieurs capitaux vinrent en Suisse pour chercher refuge, échangé en franc suisse, l'or alla grossir les réserves de la BNS. Le problème fut que ces capitaux déposés à court terme, ils pouvaient donc disparaître comme ils étaient arrivés, en créant donc un climat financier instable et risqué.

4.3. Le déplacement des intérêts suisses.

4.3.1. Le krach des banques allemandes et les agences de New York.

La progression des relations intensives avec l'Allemagne et la Suisse est bloquée par le krach des banques allemandes en 1931. Les conditions de transfert s'aggravent et ça sera avec des accords de Clearing que les banques vont essayer de s'en tirer. Pendant la deuxième moitié des années trente la Suisse va déplacer ses opérations vers les Etats-Unis pour consolider sa positon en prévision du conflit. Malgré la pression fiscale et le contrôle public liés au New Deal la Suisse va consolider sa position de plaque tournante, de gestionnaire de fortune de flux de capitaux. Les banques vont devenir des intermédiaires entre les Etats-Unis et l'Europe.

Le problème principal sera d'éviter le blocage des avoirs en Suisse. Le secret bancaire (surtout par rapport aux sociétés financières) va être utilisé pour enfreiner les lois américaines. Les banques suisses vont en effet rendre leurs avoirs et leurs titres pas indentifiables en maintenant la garantie d'anonymat par rapport à l'Etat, garantie qui est précieuse pour la Suisse. Les comptes vont être ouverts sous le nom de sièges d'origine et pas des clients. Les armes des banques contre l'Etat seront donc le secret bancaire et l'arrêté fédéral contre les investigations par les autorités.

C'est en 1939, juste après la déclaration de guerre et l'invasion de la Tchécoslovaquie que l'Agence de New York est fondée : juridiquement dépendante de la SBS la « Swiss Bank Corporation » est associée juridiquement à une société de droit américaine. Le Crédit de sa part va ouvrir en 1939 la « Swiss American Corporation » et en 1940 la « Crédit Suisse, New York Agency ». L'activité de ces sociétés porte surtout sur la gestion de fortune et se révèle simplement la suite d'un mouvement qui avait été commencé par les clients qui voulaient mettre à l'abri leurs propres capitaux de la menace nazie.

4.3.2. Le blocage des avoirs suisses

En juin 1941 les Etats-Unis décident de bloquer les avoirs suisses (phénomène connu aussi sous le nom de « freezing »), cette décision est prise sous une attitude de politique défensive car les Etats-Unis ne sont pas encore entrés en guerre. En réalité cette décision concerne tous les pays d'Europe qui ont des placements aux Etats-Unis, mais la Suisse est la cible principale. Les Etats-Unis en effet se préoccupaient que l'Allemagne nazie pouvait profiter à travers le secret bancaire des capitaux placés dans leur pays. Le Trésor américain mène donc des enquêtes approfondies qui heurtent les banquiers suisses, habitués à la plus grande discrétion à regard de leurs affaires. Une perquisition systématique est menée par l'FBI, la Banque Fédérale et des fonctionnaires du Trésor auprès des banques, des assurances et des succursales de firmes industrielles. Après les accords de Washington en 1947, avant de libérer les capitaux bloqués, les investigations portent à admettre que la majorité de ces capitaux étaient d'origine française de l'avant-guerre qui fuyaient la menace nazie. Autre point crucial qui pose en contraste Suisse et Etats-Unis est le problème des achats d'or de la part de la BNS. En effet le blocage comptabilise aussi les réserves d'or de la BNS, en effet après le « freezing » plus du 60% des réserves d'or de la BNS se trouve « emprisonnée dans les coffres américains, par conséquence la BNS n'arrive plus à couvrir la masse monétaire en circulation (40% selon la loi fédérale du 1921)[19]. Comme garantie d'identité suisse des transactions financières la BNS aurait pu suivre l'exemple de la Suède qui avait instauré un contrôle des changes malgré cela aurait diminué l'attractivité du franc suisse.

C'est en 1943 que Berne commence à prendre sérieusement en considération la fin de la guerre et donc commence à se placer dans une position favorable pour profiter des accords de l'après-guerre. On comprend que les Etats-Unis auront une place dominante dans les tractations après le conflit : cela pousse à des concessions de la part du Conseil Fédéral malgré la réticence de la BNS.
Ici quelques chiffres qui témoignent l'importance des banques suisses aux Etats-Unis :[20] Ce tableau démontre l'important rôle des banques suisses aux Etats-Unis, on peut observer que on a pas d'informations des nationalités dans la catégorie « étrangers » mais on sait que la majorité de ces étrangers sont français.

[19] En 1940 l'établissement est libéré de cette obligation en secret pour ne pas émouvoir la population.
[20] Voir Cerutti, M, « Le blocage des avoirs suisses », in Guex, S., *La Suisse et le grandes puissances 1914-1945*, Genève : Droz, 1999, p. 225.

Avoirs placés aux Etats-Unis (en millions de francs)
Subdivision par catégories de créanciers

	Gérés par les banques suisses	Créances directes	Total
Suisses en Suisse	859,5	628,7	1'488,2 (34,0%)
Etrangers en Suisse	400,9	324,7	735,6 (16,6%)
Personnes juridiques en Suisse	499,4	966,5	1'465,9 (33,5%)
Principauté du Liechtenstein	41,0	74,9	115,9 (2,6%)
Suisses à l'étranger	31,9	4,4	36,3 (0,8%)
Etrangers à l'étranger	372,9	45,9	418,8 (9,5%)
Personnes juridiques à l'étranger	129,8		129,8 (3,0%)
Total	2'335,4	2'045,1	4'380,5 (100%)

4.3.3. La délicate question des rapports avec le parti national-socialiste.

En 1933 le parti national socialiste (NSDAP) vient au pouvoir. La réaction générale des milieux bancaires est un mélange de soulagement et préoccupation D'une part un partie fort mettrait de l'ordre dans l'Allemagne en freinant l'expansion des mouvements ouvriers et en général du communisme. En effet les banques chercheront de défendre comme toujours leurs intérêts. On ne trouve pas de remarques négatives à propos des listes noires ; en pratique les banques vont défendre leurs clients juifs seulement quand les revenus seront considérables. En 1933 l'UBS possède un membre dans le parti allemand, malgré cette décision, qui peut être vue comme une prise de position, la banque cherchera à ne pas s'exposer sur la scène internationale. D'autre part la préoccupation monte en réponse des restrictions des transferts qui font baisser les revenus des capitaux effectivement transférés. Les trois grandes banques, à savoir la SBS, le CS et l'UBS ont leurs actifs les plus importants en Allemagne mais par rapport é leur bilan elles sont quand même plus libres que les autres établissements grâce à une activité diversifiée.

5. *En guise de conclusion : problématiques et approches pour évaluer le rôle d'une place financière.*

Pour conclure ce travail je voudrais faire des observations de type méthodologique. En effet pour évaluer le rôle d'une place financière les critères qu'on peut utiliser sont différents. En outre ça pourrait être intéressant d'ouvrir de nouvelles pistes de problématiques. Les enjeux que j'ai présenté sont très liés à une chronologie, une histoire précise de la place financière suisse. Mais si on prend le thème de manière plus générale, après avoir compris le phénomène da la naissance et de l'émergence de la place financière suisse, on peut esquisser de nouveaux points de départ, de nouvelles problématiques.

Un exemple pourrait être celui d'examiner dans les détails la relation entre banques et industrie et chercher à évaluer quel secteur est le plus fondamental pour l'économie suisse en dépassant, par conséquence, le concept, vague, d'interdépendance. Une autre question pourrait se profiler si on se penche sur les hommes, les financiers, et on examine leur position dans le contexte social. Avant

tout, quel a été le rôle des personnalités ? (dans ce travail en effet on ne s'est pas rapproché d'une personnalité importante particulière).
Pour évaluer enfin l'importance du secteur financier dans les sociétés européennes (importance qui a été prise dans ce travail, comme un fait naturel) Cassis nous indique des critères spécifiques qui pourront aider pour mener une analyse critique et complète[21], à savoir l'observation des institutions financières, des actions économiques, mais aussi les influences internationales sur l'économie interne et la position que ces influences impliquent, comme dit avant, le niveau professionnel des financiers est aussi une variable avec la place dans le monde social. En outre il ne faut pas oublier le rapport avec la politique (rapport que dans ce travail à été pris en considération à niveau de la politique de l'état en général mais pas en se penchant sur les personnalités politiques), combien les banquiers étaient près du pouvoir politique ?

Tous ces critères sont finalement à prendre en considération dans le contexte d'un approche de type comparatif sur deux plans, un approche qui tisse, par conséquence, d'une part des liens entre un niveau économique, social et politique et de l'autre qui met en relation ces différents types de liens avec chaque pays. Naturellement une démarche quantitative devrait être complétée par les aspect qualitatifs qui même dans un domaine où le chiffre est très important se révèle essentielle.

[21] Voir Cassis, Y., « Introduction : the weight of finance in European societies », in Cassis Y., *Finance and Financiers in European History*, Paris/Cambridge: Cambridge University Press, 1992.

Bibliographie

Ouvrages :

- Bauer, H., *Société de banque suisse 1872-1972*, Bâle : Société de banque suisse, 1972.
- Bergier, J.-F., *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne : Payot, 1984.
- Bouvier, J., *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIX, XX siècles)*, (5eme), Paris : Sedes, 1993.
- Cohet, F., Henry, G., Voisi,n M., *Histoire et économie des sociétés contemporaines*, Montreuil : Bréal, 1991 (2eme).
- Crettex, S., *La Suisse et la grande crise des années trente : une analyse économique*, Lausanne : Université de Lausanne, Département d'économétrie et d'économie politique,
- Département d'économie politique (dir.), *L'économie suisse. Chiffres, faits, analyses 1946-1986*, Zürich : Union de Banques Suisses, 1987.
- Guex, S., La *Politique monétaire et financière de la confédération suisse 1900-1920*, Lausanne : Faculté des Lettres, 1992.
- Mazbouri, M., *L'émergence de la place financière Suisse1890-1913. Itinéraire d'un grand banquier*, Lausanne : Faculté des lettres, 2003.
- Perrenoud, M., Lopez, R., Adank, F., Baumann, J., Cortaz, A., Peters, S., *La place financière suisse à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Zürich : Chronos 2002..
- Im Hof, U. et alii, *Nuova storia della svizzera e degli svizzeri*, Vol. III, Lugano Bellinzona: Casagrande, 1983.

Articles :

- Bairoch, P., « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles » in Bairoch P., Körner Martin, *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zürich : Chronos, 1990.
- Cassis, Y., « La place financière suisse et la City de Londres, 1890-1990 », in Bairoch P., Körner Martin, *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zürich : Chronos, 1990.
- Cassis, Y., « Introduction : the weight of finance in European societies », in Cassis Y., *Finance and Financiers in European History*, Paris/Cambridge: Cambridge University Press, 1992.
- Cassis, Y., Tanner, J., (Fabienne Debrunner), Finance and financiers in Switzerland, 1880-1960" in Cassis, Y., *Finance and Financiers in European History*, and Paris/Cambridge: Cambridge University Press, 1992.
- Cerutti, M., "Le blocage des avoirs suisses" in Guex, S., *La Suisse et le grandes puissances1914-1945*, Genève : Droz, 1999.
- Guex, S., « Introduction. De la Suisse comme petit Etat faible : jalons pour sortir d'une image trompe-l'œil », in Guex, S., *La Suisse et le grandes puissances1914-1945*, Genève : Droz, 1999.
- Mazbouri, M., « Place financière suisse et crédits aux belligérants durant la Première Guerre mondiale », in Guex, S., *La Suisse et le grandes puissances 1914-1945*, Genève : Droz, 1999.

- Mazbouri, M., « Capital financier et politique extérieure à la fin de la Première Guerre Mondiale : la création de la Centrale des Charbons (1917) et de la Société Financière Suisse (1918) » in J.-C. Favez, H.-U. Jost, F. Python (dir.), *Les relations internationales et la Suisse,* Lausanne : Antipodes, 1998.
- Perrenoud, M., « L'intervention de la Confédération dans les relations financières internationales de la Suisse (1936-1946) » in Bairoch, P., Körner, M., *La Suisse dans l'économie mondiale,* Zürich : Chronos, 1990.

Dictionnaires :

- Department of Economic research (dir.), *UBS Dictionary of Banking and Finance. Principal Terms in English/German/French/Italian,* Zurich: Union Bank of Switzerland, 1991.
- Silen, A., Albertini, J.-M. (dir.), *Lexique d'économie,* Paris : Dalloz, 1999.
- Teulon, F., *Vocabulaire monétaire et financier,* Paris : Presses Universitaires de France, 1996, (coll. Que sais-je ?).

Documents sur support électronique :

- Cassis, Y., Banque de règlements internationaux, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. 2004. Consulté le 25.03.2006.
- Cassis, Y., Banques, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. 2003. Consulté le 21.03.2006.
- Froidevaux, Y., Banques cantonales, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. 2004. Consulté le 21.03.2006.
- Meyerhans, E., Bourses, [Support électronique]. http://www.dhs.ch/. 2004. Consulté le 21.03.2006.
- Paquier, S., Sociétés de financement, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. 2005. Consulté le 21.03.2006.
- Schwertfeger, R., Crédit, [Support électronique]. http://www.dhs.ch. Consulté le 25.03.2006.

Sites Internet :

- www.eda.admin.ch: site du Département fédéral des affaires étrangers (DFAE).
- www.bsi.org: site de la banque des règlements internationaux (BRI).